

**Déroulement de la séance du Conseil Municipal
Du Lundi 28 juin 2021**

Monsieur le Maire : Il est 19h30 sur nos tablettes. On va pouvoir démarrer ce Conseil Municipal et je vais donner la parole à Clara pour faire l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et à tous.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Monsieur le Maire : Merci Clara. Le quorum est atteint, nous allons pouvoir délibérer. Mais avant de délibérer, je voudrais déjà saluer le public présent, cela faisait longtemps que l'on n'en avait pas eu. C'est quelques personnes avant d'aller un peu plus loin, mais ça fait plaisir de revoir un peu de monde au fond de cette salle. On est un peu moins seul, je ne sais pas si vous pensez la même chose que moi ? Ensuite, je voudrais féliciter notre collègue ici présente, élue conseillère départementale hier soir. Ça fait toujours plaisir, et puis je sais que l'on peut lui transmettre les dossiers de la ville pour qu'elle les relai au niveau du département. Ce qui est dommage dans cette élection, c'est l'abstention qui a été très très forte. Pourtant le département, comme la région sont des institutions très importantes qui accompagnent tous les jours notre vie. Je pense que l'on n'en parle pas assez, à certains moments pour privilégier un peu les polémiques politiques, et puis quelques fois, annoncées le second tour avant que le premier scrutin ait eu lieu, donc c'est dommage. C'est dommage pour le département et la région, mais toujours est-il, j'en parlais avec quelques collègues hier. Pour une fois on a pu choisir entre ceux que l'on avait en préféré, et pour une fois nous n'avons pas voté contre un parti et pour la personne qui l'affrontait. C'était très bien à Loon-Plage avec les scores que l'on avait eu, pour un certain parti pendant toutes ces années. Le voir baisser comme ça, ça fait toujours plaisir. Il n'y a plus que l'abstention qui nous inquiète toujours un peu. Mais bon c'est comme ça, depuis quelques années, ça descend au fur et à mesure et j'espère que les gens retourneront devant les urnes. Voilà, donc félicitations Isabelle, tu veux faire un petit discours peut-être ? Nous allons pouvoir passer à ce conseil municipal. Nous allons passer au premier point de ce conseil municipal qui est le recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire saisonnier d'activités.

1) Recrutements d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement saisonnier d'activité

Madame Sandrine MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Est-ce que vous en êtes d'accord de la proposition de Sandrine ? On serait bien embêté si vous disiez non, surtout nos jeunes. Adopté à l'unanimité. J'en profite, j'ai été troublé par le public que je n'avais pas vu depuis un an, donc j'ai oublié de vous demander si vous validiez le compte rendu du dernier conseil municipal et si vous validiez aussi le compte rendu des dernières décisions en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Avez-vous des remarques ? Adopté à l'unanimité. Le point n°2 est la création d'un emploi non permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet, et c'est Madame Sandrine MILLIOT qui va nous présenter cette délibération.

2) Création d'un emploi non permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet

Madame Sandrine MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la création de postes permanents, c'est Monsieur Jean-Charles MILLIOT qui va nous présenter cette délibération.

3) Création de postes permanents

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Charles. Des remarques sur cette délibération ? Adoptée à l'unanimité. Le point suivant est la création de postes permanents d'assistants d'enseignement artistique, et c'est toujours Monsieur Jean-Charles MILLIOT qui va nous présenter cette délibération.

4) Création de postes permanents d'assistants d'enseignement artistique

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Charles. Des remarques ? Donc adopté à l'unanimité. Ensuite nous avons la création de postes dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences et je donne la parole à Madame Laurence BEAURIN.

5) Création de postes dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences

Madame Laurence BEAURIN : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Laurence. Des remarques à faire ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité (animation) et je laisse la parole à Madame Caroline HOOGSTOEL.

6) Recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité (animation)

Madame Caroline HOOGSTOEL : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Caroline. Des remarques à faire ? Adopté à l'unanimité. Maintenant que l'on a fait tout ça, il faut actualiser le tableau des effectifs et je vous donne la parole Madame Sandrine MILLIOT.

7) Actualisation du tableau des effectifs

Madame Sandrine MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'Unanimité. Nous allons changer de chapitre pour passer aux affaires foncières. Le point n°8 qui est la vente de la parcelle AP 571 en partie sis rue des manoirs au profit de Monsieur VERGRIETTE Régis, et je donne la parole à Monsieur Jean-Charles MILLIOT.

8) Vente de la parcelle AP 571 en partie sis rue des manoirs au profit de Monsieur VERGRIETTE Régis

Monsieur Jean Charles MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Charles. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'Unanimité. Pour ceux qui nous regardent c'est l'une des deux maisons qui appartenait à la ville, à côté de l'école Gérard Philippe, et on essaie de les revendre toutes les

deux. Le point suivant c'est la vente de la parcelle AT 39 en partie sis rue Denis à LOON-PLAGE au profit de Madame et Monsieur VERCAMER et je donne la parole à Madame Laurence BEAURIN.

9) Vente de la parcelle AT 39 en partie sis rue Denis à LOON-PLAGE au profit de Madame et Monsieur VERCAMER

Madame Laurence BEAURIN : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Laurence. Des remarques à faire sur cette délibération ? Toujours pour repréciser un peu, C'est rue Denis, on a abattu une maison, première maison en entrant sur la droite, les voisins en ont profité pour nous demander un accès sur le côté. Adopté à l'Unanimité. Nous allons changer de chapitre avec l'administration Générale. Le point n°10 qui est l'autorisation de balisage d'un réseau d'itinéraire de randonnée c'est Madame Sandrine FLAVIGNY qui nous présente cette délibération.

10) Autorisation de balisage d'un réseau d'itinéraire de randonnée

Madame Sandrine FLAVIGNY : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Vous êtes tous d'accord avec ça ? Adopté à l'unanimité, le point suivant c'est le débat sur les orientations du Règlement Local de Publicité Intercommunal et c'est toujours Sandrine Flavigny, qui nous présente cette délibération.

11) Débat sur les orientations du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Madame Sandrine FLAVIGNY : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Si vous voulez que nous débattions, nous allons le faire une autre fois. Je vous rappelle quand même que la France joue ce soir. Donc on ne vote pas. Nous allons passer aux affaires financières avec la décision modificative n°1 au Budget Primitif 2021 et je laisse la parole à Monsieur Patrice MILLIOT.

12) Décision modificative n°1 au BP 2021

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Patrice. Vous êtes d'accord avec cette décision modificative ? Ce sont des petits réglages. Sinon, pour le reste, je crois que je vous l'ai déjà dit, il y a une nouvelle démarche qui a été lancée, une nouvelle Loi, qui permet d'exonérer de 50% de la taxe foncière les entreprises industrielles, donc c'est 50% qui ne rentrent plus directement dans les caisses de la Ville de Loon-Plage. Pour l'instant nous sommes compensés à l'euro près par l'Etat, mais on le sait tous, l'Etat ne tient pas toujours sa parole, c'est vrai que pour l'instant il l'a garanti jusqu'en 2022. Donc, on pourrait voir cette partie diminuer au fil du temps. Ils l'ont déjà fait, nous avons perdu toute la dotation globale de fonctionnement, on est même en négatif. La CUD a déjà perdu une partie de la dotation globale de fonctionnement, mais la DCRTP, qui est une dotation qui compensait la taxe professionnelle de l'époque. C'est vrai que c'est toujours inquiétant quand l'Etat transforme une recette fiscale en dotation. La recette fiscale c'est la ville qui a la main mise dessus, alors que la dotation c'est l'Etat qui prend la main. Donc, on aura toujours une petite épée chaque année, pour savoir si l'Etat nous compense toujours la dotation au même niveau, ou si demain il décide, pour faire des économies ou pour payer les dettes de l'Etat de nous prendre un peu d'argent. C'est la seule chose que je voulais dire, parce que je dis la même chose à la Communauté Urbaine de Dunkerque, je suis inquiet de ce passage de de fiscalité en

dotation. Sinon, au niveau de cette décision, tout le monde est ok ? Adopté à l'unanimité, je vous en remercie. Le point suivant c'est la prise en charge des frais de mission des élus et des membres des commissions consultatives municipales, et c'est toujours Monsieur Patrice MILLIOT qui nous présente cette délibération.

13) Prise en charge des frais de mission des élus et des membres des commissions consultatives municipales

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Patrice. Tout le monde est d'accord sur cette délibération qui vient compléter ce qu'on faisait avant ? L'administration française veut que quelquefois on passe des délibérations de ce type-là. Adopté à l'Unanimité. Merci Patrice pour les affaires financières. Nous allons passer à l'action culturelle avec l'organisation du Festival Het Lindeboom 2021 - Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de la radio UYLEN SPIEGEL, c'est Monsieur François ROSSEEL qui nous présente cette délibération.

14) Organisation du Festival Het Lindeboom 2021 - Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de la radio UYLEN SPIEGEL

Monsieur François ROSSEEL : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci François. C'est intéressant je reprends quelque chose que François a dit, c'est vrai que l'on est agréablement surpris par les nouveaux partenaires que nous avons signés.

Monsieur François ROSSEEL : Nous avons un agent de la collectivité qui a été extrêmement motivé et qui a fait un travail exceptionnel sur la recherche de partenariat et le développement de partenariat, beaucoup de nouveaux partenaires. Le festival va être présenté à la presse ce jeudi. Les partenaires, sont également invités à cette conférence de presse et ils sont nombreux et encore plus cette année que les années précédentes.

Monsieur le Maire : tu lui diras merci pour nous ?

Monsieur François ROSSEEL : Je lui dirais merci !

Monsieur le Maire : Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'Unanimité. Patrice vient de nous présenter une délibération pour les frais d'élus et justement nous allons passer maintenant à la délivrance d'un mandat spécial à l'élue en charge de la programmation du festival Het Lindeboom et aux élus de la délégation Sports et Vie Associative, et c'est Monsieur Michael WOESTYN qui va nous présenter cette délibération.

15) Délivrance d'un mandat spécial à l'élue en charge de la programmation du festival Het Lindeboom et aux élus de la délégation Sports et Vie Associative

Monsieur Michael WOESTYN : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Michael. Des remarques à faire sur cette délibération ? Vincent tu veux dire un mot ?

Monsieur Vincent JEANNEKIN : C'est une fierté, qu'on aura. Je pense que François lui de son côté et Florent et moi-même, on va se rendre à BREST, c'est une pérennisation du Label « Ville Active et Sportive » qui avait été décerné en 2018 et là, on le conforte pour les 3 prochaines années avec peut-être un laurier supplémentaire. On va se rendre à BREST le 26 Août pour représenter la ville de Loon-Plage et faire honneur à tout ça.

Monsieur le Maire : Merci Vincent, donc adopté à l'Unanimité. Je vous en remercie. Merci
Le point suivant est la mise à jour des documents du fonds de la Médiathèque Municipale.
C'est madame Clara ELLEBOODE qui va nous présenter cette délibération.

16) Mise à jour des documents du fonds de la Médiathèque Municipale

Madame Clara ELLEBOODE : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Clara. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'Unanimité. Nous allons changer de chapitre avec l'enseignement, le point suivant est le n°17 avec l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit du collège Jean Rostand c'est Madame Justine LOQUET qui nous présente cette délibération.

17) Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit du collège Jean Rostand

Madame Justine LOQUET : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Justine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'Unanimité. Ensuite nous avons un partenariat avec la Maison de l'Europe pour la mise en place d'ateliers d'anglais destinés à la population Loonoise, c'est Madame Caroline HOOGSTOEL qui va nous présenter cette délibération.

18) Partenariat avec la Maison de l'Europe pour la mise en place d'ateliers d'anglais destinés à la population Loonoise

Madame Caroline HOOGSTOEL : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Caroline. Des remarques à faire sur cette délibération ? C'est une délibération importante, c'était un de nos axes de programme, c'est vrai que l'on y tenait beaucoup. Bientôt nous aurons aussi le langage des signes qui démarrera aussi, je l'espère à la fin de l'année, au niveau du sondage qui a été fait, il y a eu énormément de réponse, plus de 500, quand même, sur une population de 6300 habitants. Juste une chose qui ne va pas dans la délibération Caroline, tu mets les seniors dans l'année de leurs 60 ans, je ne suis pas d'accord avec ça ! Adopté à l'Unanimité. Le point suivant est n°19 qui est l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'OGEC du Sacré Cœur, c'est Madame Sarah LIMOUSIN qui nous présente cette délibération.

19) Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'OGEC du Sacré Cœur

Madame Sarah LIMOUSIN : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sarah. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'Unanimité. Pour les enfants de Loon-Plage, c'est vraiment important, c'est vrai que c'est dommage que des enfants vont passer à côté de cette classe que nous avons voulu mettre en place, il y a 20 ans maintenant. Et chaque année tous les enfants partaient au moins une fois en classe transplantée. Dernier point de ce conseil municipal avec le développement d'une activité de vente de miel au sein de la maison de la nature, c'est Monsieur Jean-Marie LIVOURY qui nous présente cette délibération.

20) Développement d'une activité de vente de miel au sein de la maison de la nature

Monsieur Jean-Marie LIVOURY : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse. Pour info, avons donc effectué notre première récolte de miel de printemps, qui s'est soldé par 107 kg. Sur les 8 ruches en place actuellement, 3 appartiennent à notre apiculteur,

formateur, Jean-Claude CARON et 5 sont propriété de la ville. Dès septembre, nos scolaires fréquentant la restauration scolaire, pourront donc déguster du miel local en espérant que notre récolte d'Été soit propice.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. Pour ceux qui l'on goûté, il est bon, très bon miel. Il y en a plein qui ont des idées, ils veulent faire de la bière au miel, faire du vin, des digestifs au miel. Adopté à l'Unanimité. L'ordre du jour du conseil municipal est terminé, je suppose que il y a quelques signatures à faire. Pour ceux que je ne verrais plus, je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

La séance est close.

Éric ROMMEL
Maire de LOON-PLAGE

